





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-362**

**Séance publique du**

**28 septembre 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150928- lmc173827-DE-1-1
Date de signature : 01/10/2015
Date de réception : jeudi 1 octobre 2015
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : DEMANDE DE CO-FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE AUPRÈS DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHÔNE AU TITRE DES TRAVAUX DE PROXIMITÉ**

Le 28 septembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 22/09/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Jacques AGOPIAN à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Ravi ANDRE à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Michele EINAUDI à Madame Gaëlle LENFANT, Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Dominique AUGÉY.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Finance, Numérique et Gestion  
Direction Ressources et Exécution  
Budgétaire

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 SEPTEMBRE 2015

Nomenclature : 7.5  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**

**OBJET** : DEMANDE DE CO-FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHÔNE AU TITRE DES TRAVAUX DE PROXIMITÉ-  
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Afin de soutenir les communes dans leurs projets d'équipement, le Conseil Départemental participe au financement des travaux de proximité réalisés par les communes.

Sont concernés les travaux d'investissement sous maîtrise d'ouvrage de la Ville, mandatés à la section d'investissement, à savoir :

- Equipements sportifs autres que les gymnases (piste de skate, mur d'escalade, aménagement de terrains...),
- Aménagement du paysage urbain et de tout espace public de la commune,
- Aménagement de voies et de réseaux,
- Travaux divers sur les bâtiments communaux (mairie, écoles, structures de la petite enfance...),
- Les démolitions préalables à de futurs travaux,
- Travaux nécessaires à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie,

**Toute opération est limitée à une seule tranche par année quelque soit le type de travaux.**

Les thèmes prioritaires retenus par le Conseil Départemental sont :

- L'environnement et le développement durable
- Le sport et la jeunesse
- La culture
- Le foncier et l'habitat social
- L'accueil de la petite enfance

Sont exclues du bénéfice de cette aide :

- Les acquisitions de mobilier et matériel,
- Les acquisitions de véhicules,
- Les acquisitions foncières et immobilières
- Les études,
- Les installations d'alarmes anti-intrusion, stores et systèmes de vidéosurveillance.

Le taux de subvention est de 80% sur le coût hors taxe des travaux plafonnés à 75 000 € HT par projet, étant précisé qu'aucun autre financeur n'est sollicité, le taux minimal d'autofinancement communal ne saurait être inférieur à 20 % du montant hors taxe du projet. Les plans de financement sont joints en annexe du présent rapport.

Le délai imparti aux communes pour réaliser les opérations subventionnées est fixé à 3 ans à compter de la date de délibération de l'Assemblée Départementale ayant accordé cette aide sous peine de caducité des aides consenties, sauf dérogation expresse.

Est soumise à votre approbation la liste ci-après, de 17 opérations.

DL.2015-362 - DEMANDE DE CO-FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE AUPRÈS DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHÔNE AU TITRE DES TRAVAUX DE  
PROXIMITÉ-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,  
Maryse JOISSAINS MASINI



**Sont proposées les opérations suivantes :**

**DIRECTION BATIMENTS ET GRANDS TRAVAUX**

<b>1</b> - Menuiserie extérieures du Groupe scolaire Sextius au centre-ville	<b>95 000 €</b>
<b>2</b> - Menuiserie extérieures du Groupe scolaire Château Double au Jas de Bouffan -	<b>80 000 €</b>
<b>3</b> - Cours d'écoles du Groupe scolaire des deux Ormeaux au Jas de Bouffan	<b>80 000 €</b>
<b>4</b> - Cours d'écoles et clôture du groupe scolaire de Coutheron - Quartier Aix Nord	<b>95 000 €</b>
<b>5</b> - Ravalement des façades et ombrière au groupe scolaire des Platanes - Quartier Aix Nord	<b>75 000 €</b>
<b>6</b> - Menuiseries extérieures de la maternelle Marcel Pagnol - Quartier Aix Sud	<b>85 000 €</b>
<b>7</b> - Menuiseries extérieures de la maternelle des trois Sautets - Quartier Aix Sud	<b>75 000 €</b>
<b>8</b> - Menuiseries extérieures de l'école élémentaire Jean Giono - Quartier Encagnane	<b>85 000 €</b>

**DIRECTION ESPACES VERTS**

<b>1</b> - Réhabilitation complète de l'aire de jeux- Square des Anciens Combattants aux Milles	<b>75 000 €</b>
<b>2</b> - Réhabilitation complète de l'aire de jeux de l'avenue Jean Parès - Quartier Val St André	<b>75 000 €</b>
<b>3</b> - Création d'une aire de jeux - Place de Waldeck Rousseau à Puyricard	<b>75 000 €</b>
<b>4</b> - Réhabilitation complète de l'aire de jeux - Square Jacques Kordec au Jas de Bouffan	<b>75 000 €</b>
<b>5</b> - Réhabilitation complète de l'aire de jeux - Aire de jeux Bagatelle au Jas de bouffan	<b>75 000 €</b>
<b>6</b> - Réhabilitation complète de l'aire de jeux - Square des Lavandes à Encagnane	<b>75 000 €</b>
<b>7</b> - Réhabilitation complète de l'aire de jeux - Square Dindouletto à Encagnane	<b>75 000 €</b>

**DIRECTION DES SPORTS**

<b>1</b> - Construction d'un terrain de futsal à Puyricard	<b>75 000 €</b>
<b>2</b> - Construction d'une aire de fitness extérieure au complexe du Val de l'Arc	<b>75 000 €</b>

Le montant global de ces opérations est de : **1 345 000 € HT**

Je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir

- **SOLLICITER** sollicite un co-financement complémentaire au titre des travaux de proximité.

- **SOLLICITER** la prise en charge par le Conseil Départemental de 80 % du coût hors taxe de ces projets, pour lesquels aucune autre demande de subvention ne sera formulée auprès de nos autres partenaires institutionnels.

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Finances à signer les actes d'engagement relatifs à la participation financière du Conseil Départemental et tout document afférent à ce dispositif.
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix-Municipale à faire recette de la somme correspondante.

ANNEXE : PLANS DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DES PROJETS SOLLICITES

NATURE DES TRAVAUX	Coût total des travaux HT	FINANCEMENTS	
		Participation Conseil Départemental 80% Plafonné à 75 000€	Autofinancement Ville d'Aix-en-Provence
<b><u>DIRECTION BATIMENTS ET GRANDS TRAVAUX</u></b>			
1- Menuiserie extérieures du Groupe scolaire Sextius au centre-ville	95 000 €	60 000 €	35 000 €
2 - Menuiserie extérieures du Groupe scolaire Château Double au Jas de Bouffan	80 000 €	60 000 €	20 000 €
3 - Cours d'écoles du Groupe scolaire des deux Ormeaux au Jas de Bouffan	80 000 €	60 000 €	20 000 €
4 - Cours d'écoles du Groupe scolaire des deux Ormeaux au Jas de Bouffan	95 000 €	60 000 €	35 000 €
5 - Ravalement des façades et ombrière au groupe scolaire des Platanes	75 000 €	60 000 €	15 000 €
6 - Menuiseries extérieures de la maternelle Marcel Pagnol - Quartier Aix Sud	85 000 €	60 000 €	25 000 €
7 - Menuiseries extérieures de la maternelle des trois Sautets - Quartier Aix Sud	75 000 €	60 000 €	15 000 €
8 -Menuiseries extérieures de l'école élémentaire Jean Giono - Quartier Encagnane	85 000 €	60 000 €	25 000 €
<b><u>DIRECTION ESPACES VERTS</u></b>			
1 - Réhabilitation complète de l'aire de jeux- Square des Anciens Combattants aux Milles	75 000 €	60 000 €	15 000 €
2 - Réhabilitation complète de l'aire de jeux de l'avenue Jean Parès - Quartier Val St André	75 000 €	60 000 €	15 000 €
3 - Création d'une aire de jeux - Place de Waldeck Rousseau à Puyricard	75 000 €	60 000 €	15 000 €
4 - Réhabilitation complète de l'aire de jeux - Square Jacques Kordec au Jas de Bouffan	75 000 €	60 000 €	15 000 €
5 - Réhabilitation complète de l'aire de jeux - Aire de jeux Bagatelle au Jas de bouffan	75 000 €	60 000 €	15 000 €
6 - Réhabilitation complète de l'aire de jeux - Square des Lavandes à Encagnane	75 000 €	60 000 €	15 000 €
7 - Réhabilitation complète de l'aire de jeux - Square Dindouletto à Encagnane	75 000 €	60 000 €	15 000 €

**DIRECTION DES SPORTS**

<b>1 - Construction d'un terrain de futsal à Puyricard</b>	<b>75 000 €</b>	<b>60 000 €</b>	<b>15 000 €</b>
<b>2 - Construction d'une aire de fitness extérieure au complexe du Val de l'Arc</b>	<b>75 000 €</b>	<b>60 000 €</b>	<b>15 000 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 345 000€</b>	<b>1 020 000€</b>	<b>325 000€</b>